

Liaison

Liaison
La revue des arts | Acadie | Ontario | Ouest

P'tites nouvelles

Daniel Marchildon

Une culture de la dispersion
Number 33, Winter 1984–1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43239ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Marchildon, D. (1984). P'tites nouvelles. *Liaison*, (33), 16–18.

p'tites nouvelles

Le Conseil des Arts du Canada distribue des lots de livres par voie de concours

Ottawa, le 13 septembre 1984 — Les organismes qui désirent recevoir gratuitement du Conseil des Arts des lots de livres canadiens doivent faire parvenir leur demande au Conseil le 31 décembre au plus tard.

Sont admissibles à ce concours les groupes et établissements canadiens qui mettent des livres à la disposition de groupes de lecteurs et n'ont que peu d'argent pour s'en procurer. Les demandes venant de particuliers ou faites par personnes interposées ne sont pas acceptées.

Les jurys sont choisis par le Conseil pour représenter les diverses régions du Canada et se composent de spécialistes du monde de l'édition. L'an dernier, 874 établissements et organismes — écoles, hôpitaux, clubs de personnes âgées, garderies, prisons, associations d'autochtones et autres groupes locaux — ont reçu des lots de livres.

Les maisons d'édition bénéficient également de ce programme de dons de livres, qui a été créé en 1972. En effet, en achetant des livres canadiens de qualité qui sont ensuite mis à la disposition du public, le Conseil contribue au développement de l'édition canadienne. L'an dernier, le Conseil a acheté environ 66 000 livres de 123 maisons d'édition, en langues française et anglaise.

Dix lots différents (cinq de langue française, cinq de langue anglaise) de livres pour la jeunesse, de romans, d'œuvres théâtrales, poétiques et documentaires sont offerts. Établis en fonction du public d'enfants, d'adolescents, ou d'adultes auquel ils s'adressent, ces lots se composent de 20 ou 60 livres. Un même demandeur peut choisir un maximum de trois lots.

Les décisions des jurys seront annoncées en avril 1985 et les livres distribués peu après.



Wintario : modification au programme

La ministre des Affaires civiques et culturelles, M^{me} Susan Fish, annonçait au mois d'octobre 1984 que des modifications avaient été apportées aux critères d'admissibilité du programme de subvention Wintario.

Donnant suite à une des recommandations du rapport Macaulay, madame Fish dévoilait un nouveau programme appelé « Formation en cours d'emploi ». Il s'agit d'un programme qui

visé à l'acquisition « sur le tas » d'une formation en gestion pour les personnes qui entreprennent une carrière à temps plein dans les domaines des arts, du patrimoine, des organisations multiculturelles, des services de bibliothèques et des centres d'information communautaire.

Rejoint au téléphone, M. Rob Williams, agent d'information au ministère, précisait que selon le nouveau programme, le MACC financerait 80 pour cent des salaires pour une période d'un an.

La ministre a de plus annoncé que le programme de formation en gestion et en administration, le programme « Œuvres d'art dans les lieux publics » et acquisition d'œuvres d'art, le programme de développement organisationnel, le programme d'acquisition d'équipement portatif, documentaire, des micro-ordinateurs et des logiciels étaient maintenus. Des subventions pour l'organisation de festivals, d'activités spéciales et d'expositions sont toujours disponibles. Il est à noter que les bibliothèques peuvent maintenant présenter des demandes de subvention dans cette catégorie.

Les demandes de subvention doivent être présentées avant le 7 janvier 1985.



Le fonds Jean A. Chalmers pour les métiers d'art

Le Conseil des Arts du Canada a reçu un don de 500 000 \$ de Madame Jean A. Chalmers en vue de l'établissement d'un fonds pour les métiers d'art. Cet événement, signalé en septembre à l'assemblée annuelle du Conseil canadien de l'artisanat, a été annoncé par Madame Maureen Forrester, présidente du Conseil des Arts du Canada, le 26 septembre dernier, à Toronto.

Comme première étape dans la création de nouveaux programmes d'aide aux métiers d'art canadiens, le Conseil des Arts se servira des revenus du Fonds Jean A. Chalmers pour

financer un petit nombre de subventions spéciales dont l'attribution sera confiée au Service des arts visuels.

Le Service des arts visuels soutiendra des groupes d'artisans professionnels et des organismes de métiers d'art sans but lucratif qui désirent réaliser des projets novateurs et expérimentaux originaux, théoriques ou pratiques, conçus pour faire progresser les métiers d'art au Canada. Le Service des arts visuels financera en partie, au moyen de subventions non renouvelables, les activités spéciales suivantes.

Projets spéciaux

Les séminaires, symposiums et colloques, les projets visant la distribution, les publications spéciales, sont au nombre des activités susceptibles d'être subventionnées. Les activités prévues devraient encourager le développement de l'esprit créateur dans la communauté artistique concernée, tout en ayant des effets positifs dans le public.

Recherche

Les artisans professionnels, et les organismes de métiers d'art sans but lucratif qui sont au service de la communauté des métiers d'art professionnels, peuvent solliciter des subventions maximales de 15 000 \$ pour mener des recherches théoriques pour appliquer aux processus de création de leurs métiers d'art respectifs, des théories connues ou nouvelles.

Ateliers spéciaux

Dans le cadre de ce programme, les organismes de métiers d'art sans but lucratif pourront inviter des professionnels à animer des ateliers intensifs, de courte durée. Ces ateliers se tiendront principalement à l'intention de membres actifs d'une organisation, qui désirent s'initier aux techniques créatrices de pointe. Pour encourager la production d'une documentation pouvant servir à d'autres groupes, le Conseil assumera, en outre, les frais d'enregistrement des ateliers.

LIBRAIRIE FRANCORLÉANS

2509 Boul. St. Joseph (Près du bureau de licence)

Orléans K1C 1G2 — Tél.: (613) 830-0644

Livres - Disques - Arts - Cartes - Articles religieux - Livraison gratuite le Vendredi seulement
Nous vendons et achetons des livres usagés

Robert & Ginette Leger (Prop.)



Jean-Guy Vallière, président de l'ACCO
(Photo : Jules Villemaire)

L'ACCO accueille trois nouveaux membres

(Toronto-2 octobre 1984) — À l'occasion de son assemblée annuelle tenue à Toronto les 30 septembre et 1 octobre derniers, l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO) a accueilli trois nouveaux membres dans ses rangs : le Centre Louis Hémon de Châteauguay et le Conseil des arts de Hearst du Nord de la province et le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) de l'Est. L'ACCO compte donc 15 centres culturels-membres.

Les participants à l'assemblée annuelle ont exprimé leur satisfaction quant au travail accompli, particulièrement au chapitre du lobbying politique. Rappelons que l'ACCO a obtenu en juin dernier du Bureau des coordonnateurs des services en français du gouvernement de l'Ontario, une subvention globale de 100 000\$ pour financer des projets dans les centres culturels de la province.

Les membres de l'ACCO ont été reçus par le maire de la ville de Toronto, monsieur Art Eggleton, lors d'une cérémonie à l'Hôtel de ville où chacun des représentants des centres étaient le délégué officiel de sa municipalité d'origine. On y a procédé à l'échange d'épinglettes aux armoiries de chacune des municipalités. Soulignons que cette réception coïncidait avec l'ouverture, le 1^{er} octobre, de la Semaine française de Toronto.

Au cours de cette assemblée, les coordonnateurs de la programmation des centres culturels ont participé à un atelier, animé par le poète Jean-Marc Dalpé, sur le rôle des centres culturels dans le développement de la culture franco-ontarienne.

Enfin, monsieur Jean-Guy Vallière de Kapuskasing présidera l'organisme au cours de l'année qui vient succédant à monsieur Florent Binet d'Ottawa. Il sera secondé à la vice-présidence par monsieur Marcel-André Sauvé de North Bay, et Anne-Marie Couffin de Toronto assumera le poste de secrétaire-trésorière.

La Nuit sur l'Étang mettra l'accent sur la relève

Eh bien, c'est déjà le temps de penser « passer la Nuit ensemble... » Les organisateurs de la 12^e édition de la Nuit sur l'Étang vous attendent le samedi 9 mars 1985 à l'Auditorium Fraser de l'Université Laurentienne de Sudbury.

Pour un des organisateurs de cette « folie collective d'un peuple en folie » selon l'expression d'André Paiement, Marcel Vaillancourt, « La Nuit se veut un festival de créativité franco-ontarienne ». De tout nouveaux spectacles y seront présentés devant un public venu de tous les coins de l'Ontario ».

L'envergure provinciale de la Nuit sur l'Étang est maintenant un fait accompli. Ainsi, les organisateurs désirent mettre l'accent sur la relève artistique. « Nous désirons amplifier la présence des musiciens amateurs », me confiait Marcellin Lefebvre du comité organisateur. Il espère pouvoir puiser dans les noms des personnes ayant répondu à l'appel lancé au printemps 1984. On se rappellera que les organisateurs de La Nuit sur l'Étang avait produit un dépliant invitant de nouveaux talents à soumettre leur nom pour faire partie d'un bottin de personnes ressources. M. Lefebvre désire aussi choisir des artistes participant à La Brunante de La Nuit qui a eu lieu à Sudbury le 3 novembre 1984.

Le rendez-vous est donc lancé. Les billets sont disponibles depuis le mois d'octobre 1984, alors, faites vite!!!



Un franco-ontarien nommé à la commission de censure

(Toronto, 6 septembre 1984) Le docteur Robert Elgie, ministre de la Consommation et du Commerce a aujourd'hui nommé un Franco-Ontarien à la Commission de censure. Monsieur Lucien Lamarche de Timmins siègera à la Commission pendant un an à partir du 1^{er} septembre 1984.

Président du comité des finances de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, monsieur Lamarche est aussi membre du C.C.L.F. de l'École Secondaire Thériault.

Un ancien mineur et agent d'assurance-vie, monsieur Lamarche est à sa retraite. Il est le président sortant de Life Underwriters Association. Il a aussi siégé à la Commission de l'hôpital St. Mary's de Timmins.

Monsieur Lamarche est parmi neuf Ontariens qui ont été nommés à la Commission de censure, parmi lesquels on retrouve Christopher Yost, Janly

Pang, James Lewis, Austin Clarke et William Black, tous de la région torontoise.

La classification des films par la Direction des salles de cinéma du ministère de la Consommation et du Commerce est déterminée par la Commission de censure. Composée de membres qui, grâce à leur liaison constante avec la collectivité, sondent les préoccupations et les valeurs sociales des Ontariens, la Commission détermine si la matière du film est convenable pour la projection en public et selon les divers âges particuliers.



L'Association de la Presse-Jeunesse Ontarienne (APJO)

À l'instar de leur aînés, les journalistes du milieu étudiant ont maintenant leur regroupement. C'est à la mi-août que les média-jeunesse des universités, collèges et écoles secondaires ont fondé l'Association de la Presse-jeunesse Ontarienne (APJO).

Réunis à l'Université d'Ottawa, la trentaine de délégué(e)s ont adopté les statuts et règlements de l'Association. Comme le précise Serge Arpin, le président de l'APJO, l'association désire regrouper les média-jeunesse afin de venir en aide à ces derniers au niveau structurel. Bien que l'APJO rassemble les organismes de presse, il voit difficilement comment l'on pourrait faire abstraction des journalistes.

L'Association se donne comme mandats de favoriser la coopération, la concertation et l'échange, d'encourager la participation de la jeunesse aux média-jeunesse, de faciliter la saine gestion de ces derniers et de travailler à la reconnaissance du français comme langue officielle en Ontario.

Au cours de la fin de semaine, les délégué(e)s ont souhaité la mise sur pied de divers services jugés utiles aux média-jeunesse ontariens tels des stages de formation, un bottin de pigistes, un camp de journalisme, une banque d'articles, une agence coopérative de vente d'espace publicitaire, un fond d'aide à la création de média-jeunesse et un service d'échange de journaux.

Finalement, les délégué(e)s au congrès de fondation de l'APJO ont élu(e)s les membres du conseil d'administration soit : Serge Arpin à la présidence, Bernard Asselin à la trésorerie, Josée Bornais représentant le Sud, Brigitte Gagnon représentant l'Est, Marcel Vaillancourt représentant le Nord, Marie-Josée Périard représentant la presse électronique et Lyne Levasseur comme secrétaire.

Choralie 1984 : les voix de partout à l'unisson

par
Daniel Marchildon

La météo annonçait du très beau temps pour la fin de semaine du 13-14 octobre dernier, le genre de jour d'automne où il aurait été plus agréable de se promener à admirer les couleurs. Or, pendant ces deux jours, 68 personnes

de chant en commun. Pour se soumettre aux rigueurs de ce stage, il faut aimer le chant; pour, en plus, faire dix heures d'autobus pour s'y rendre, (comme les gens de Kapuskasing) il faut être un peu maniaque.

Toutefois, pour au moins une participante, Annette Labrosse, de la chorale **La Borée**, Choralie : « C'est une détente ». Par pour le directeur du stage, Jean-François Sénart, professeur de l'Université de Montréal. Debout sur

donc plus de technique vocale qu'elle ne se délasse à chanter son répertoire préféré.

Mais les véritables « spécialistes » de la musique vocale ne représentent qu'un faible pourcentage des membres des chorales. Ce sont des infirmières, des professeurs, des comptables, des mères de familles... Enfin, tout, sauf des hommes — ou presque. La plupart des chorales franco-ontariennes manquent de voix masculines. . .



se sont résignées à travailler à l'intérieur pour améliorer leur habileté à manier le plus vieil instrument musical au monde : la voix humaine.

Venus du nord, d'aussi loin que Kapuskasing et du sud, comme à Welland, les gens de chorale se sont rencontrés à Penetang pour la quatrième édition de **Choralie**, le stage de perfectionnement en technique vocale offert à tous les ans par l'Alliance Chorale Ontario. Pour les membres de l'Alliance, qui regroupe environ 6 chorales d'adultes et 14 chorales de jeunes à travers la province, Choralie sert également de forum de rencontre. Après tout, « Les gens de chorale, me souligne Louise Costa de **La Borée** de Kapuskasing, sont, en général, le fun. »

Sans doute. Mais les stagiaires se livrent, néanmoins, à un horaire exigeant partagé entre des ateliers pour les diverses sections de la chorale, et des sessions

Choralie 1984, à Penetang. Concert public donné à l'occasion de l'événement. (Photo : Daniel Marchildon)

une chaise devant les stagiaires, diapason tendu dans la main comme une baguette magique, il supplie, engueule, moque, corrige, autant avec l'expressivité de son visage et de ses mains qu'avec sa langue. Sa vivacité fait rire; son scrupule pour la perfection moins.

Or plusieurs apprécient cette occasion pour roder leur technique vocale. « On leur montrera ce qu'on a appris, aux jeunes (de ma région) », m'affirme Lyne Michaud, étudiante du secondaire à Kapuskasing, une « ancienne » de Choralie (3 fois) et une des rares participantes de moins de 35 ans. Bien qu'elle affectionne les chansons folkloriques interprétées par les chorales, les chansons de style religieux lui plaisent moins. Elle acquiert

Mais les chorales en Ontario français survivent quand même. Voir, au concert d'une demi-heure présentée au grand public au terme de Choralie 1984, les 68 bouches de la chorale sauter sur les notes lancées par le directeur Sénart, m'a inspiré une certaine admiration pour cet art millénaire difficile à bien apprécier aujourd'hui.

Et si quelqu'un se demande à quoi servent des chorales contemporaines, des centaines de membres de chorales pourront répondre. Eux et de nombreux grands compositeurs et interprètes — notamment de la musique « blues » américaine — dont les débuts en musique et en chant remontent à une petite chorale.

En février 1985, le professeur Sénart retournera à Penetang donner un deuxième stage pour les directeurs de chorales. Choralie 1985 est déjà prévue pour le mois d'octobre à Subury.